Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260209-2026_003_DELIB-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	14
• présents	10
• votants	11
• absents	4
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 03 février 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 27 janvier 2026

Date d'affichage : 13 février 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
Devis nettoyage vitres bâtiments communaux

Étaient présents :
LECUYER Arnaud, Maire ; DIBONET Typhaine, CHENU Mickaël, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BEREZAY Florence, BOURDAIS Sébastien, BERTHELOT Christian, CADE Pascal, CARFANTAN Marie-Hélène, POIRIER Guillaume
Absents excusés : DURAND Delphine (pouvoir à LEMONNIER Anne-Sophie), GUILLAUME-FAVREL Merwan, HERVE Agnès
Absent : RAULT Mickaël

Secrétaire de séance :

Mme DIBONET Typhaine

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il convient de faire appel à une entreprise extérieure pour le nettoyage des vitres des locaux communaux (mairie, salle des fêtes, écoles, cantine, garderie).
Pour ce faire, Monsieur le Maire présente le devis de WEST ECO NET de Matignon pour un montant de 800 € HT soit 960 € TTC.
Aprés délibération, le Conseil Municipal est d'accord sur la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer le devis correspondant.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

La secrétaire de séance
Typhaine DIBONET

Envoyé en préfecture le 09/02/2026
Reçu en préfecture le 09/02/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260209-2026_003_DELIB-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 09/02/2026.
Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 06 février 2026

Le Maire

